



# Licences FFPB

## Rappel :

L'article 2 du « **REGLEMENT INTERIEUR DES INSTALLATIONS DU COMPLEXE DE PELOTE BASQUE CHIQUITO DE CAMBO** » en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**"Article 2. La pratique de la pelote basque sur les installations du fronton Chiquito de Cambo et du Trinquet de Paris est réservée aux joueurs licenciés à la FFPB, s'étant acquittés du règlement des cotisations annuelles ou occasionnelles.**

Il est rappelé que tout pratiquant de Pelote Basque doit être obligatoirement licencié à la FFPB (Licence à jour pour l'année en cours).

Les personnes qui ne sont **pas licenciées** en **2017** doivent faire le nécessaire, auprès de leur Club ou de Mr Jean Marc VINCENT, afin d'éviter **l'interdiction de jouer** sur le complexe de pelote basque.

La Ligue Régionale d'Ile-de-France de Pelote Basque (LRIDFPB) ne pourra en aucun cas être considérée comme responsable de tout incident issu du non-respect des obligations et mesures précisées ci-dessus et dans le règlement intérieur affiché dans les panneaux d'information et sur le site [lidfpb.fr](http://lidfpb.fr).

Pour faciliter votre prise de licence, nous vous joignons la liste des Clubs affiliés à la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Pelote Basque.

---

### Ligue Régionale d'Ile-de-France de Pelote Basque

8, quai Saint - Exupéry 75016 PARIS  
Tel : 01 42 88 94 99 – 06 31 63 34 37 – Email : [lrifpb@gmail.com](mailto:lrifpb@gmail.com) Site web: [lidfpb.fr](http://lidfpb.fr)  
APE / NAF 9312Z – SIRET 784 663 197 00027